



Avis aux médiatrices et médiateurs de conflits

« Notre corps nous est difficile en ce sens que, dès qu'il ne reçoit pas d'ordre, il prend le commandement ; mais en revanche, il est ainsi fait qu'il ne peut être disposé de deux manières en même temps ; il faut qu'une main soit ouverte ou fermée. Si vous ouvrez la main, vous laissez échapper toutes les pensées irritantes que vous teniez dans votre poing fermé. »

ALAIN (Propos sur le bonheur)

En médiation de conflits, encore plus que dans tout autre domaine, notre posture, notre attitude, comportement, notre regard, notre gestuelle et tout ce qui constitue la **communication non-verbale**, ou para-verbale, doit être préalablement travaillé et être sous notre contrôle.

Il faut apprendre à maîtriser son corps, à faire parler son corps, à imposer des silences positifs.

En tant que Médiateur professionnel notre attitude sera interprétée par les parties, consciemment ou inconsciemment.

Vous êtes médiatrice ou médiateur ?

Vous souhaitez acquérir cette maîtrise de l'art du comportement corporel ?

**Inscrivez-vous dès maintenant à la formation continue spécialisée
proposée par GENEVACCORD ADR et FG Communication**

Formation de spécialisation :

La communication verbale et non-verbale appliquée à la médiation

L'art du comportement corporel et de la communication para-verbale en médiation de conflits

Objectif : Les participants acquièrent une maîtrise accrue de leur communication verbale (techniques d'expression orale, prosodie,..), de leur comportement corporel (posture, attitude, regard,..) et de la communication non-verbale en séances de médiation.

Méthode et outils : théorie et techniques, jeux de rôles avec des cas réels, feedback objectif et personnalisé via l'utilisation de la vidéo.

Intervenants :

- ✓ **Guy A. Bottequin**, président-fondateur de GENEVACCORD ADR ([voir site](#))
Médiateur-facilitateur assermenté par la République et Canton de Genève
[Profil complet](#)
- ✓ **Patrick Goujon**, fondateur et directeur de FG Communication ([voir site](#))
Formateur en expression orale et au débat contradictoire
[Profil complet](#)
- ✓ Assistante du pôle formation de GENEVACCORD ADR
Prises de vue, projections, mixage du son, etc..

Durée : 2 journées de formation de 8 heures chacune,
1 journée d'évaluation et de recadrage 6 mois après la formation

Participants : 10 personnes, pour un coaching personnalisé et une optimisation du temps.
Prérequis : avoir une formation de base en médiation et pratiquer la médiation

Participation financière : 500.00 CHF ou 420.00 € par jour et par participant,
Frais de déplacements et de séjour en sus (selon le lieu retenu pour la formation)

Description détaillée et programme à venir